

## Bulletin d'inscription 2024

Stage « **COULEUR** »

A renvoyer à : *Michelle Halatsis*  
5, rue Jean Jacques Rousseau 26100 Romans

Tel : 06 21 83 53 98

Mail : halatsis.m@gmail.com

Date du stage .....

NOM et Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Tel .....

Mail .....

Nombre de personne .....

*Si vous inscrivez une autre personne que vous-même ou plusieurs personnes, merci d'indiquer le nom de chaque personne. Pour les enfants merci de préciser leur âge.*

*Arrhes de 50 euros par personnes*

*En retournant ce formulaire, vous attestez avoir pris connaissance des **conditions d'inscription ci-contre**.*

**Date et Signature**

## Conditions d'inscription

**Confirmez votre inscription** en m'adressant les arrhes d'un montant de 50 € par chèque bancaire à l'ordre de Michelle Halatsis.

**Important** : à défaut d'une confirmation avec **versement d'arrhes**, votre place ne pourra être réservée et sera remise à disposition d'une autre personne.

À réception de vos arrhes, votre **inscription est validée** et la ou les places demandées vous sont réservées. Vos arrhes ne sont encaissées qu'au début du stage.

Le **solde** de votre stage devra être réglé si possible le premier jour de stage

### Abandon ou annulation

**Annulation par moi-même**: tout stage auquel 4 personnes au moins sont déjà inscrites n'est jamais annulé, sauf cas de force majeure. En cas d'annulation pour cause d'inscriptions insuffisantes, les frais éventuels déjà engagés par les stagiaires (à l'exception des arrhes) ne peuvent en aucun cas leur être remboursés (réservation d'hébergement ou de billet de train)

**Annulation par le stagiaire avant le début stage**:

**15 jours avant la date de début du stage** : les arrhes versées seront annulés, votre chèque sera détruit.

**Moins de 15 jours avant la date de début du stade**: les arrhes sont dues. Toutefois, elles pourront vous être restituées si une personne éventuellement en liste d'attente prend votre place. Si vous vous engagez pour un autre stage, à une date ultérieure, vos arrhes seront simplement reportées sur ce stage à venir.

**IMPORTANT** : si vous souhaitez participer au stage ultérieurement, vos arrhes peuvent être créditées sur un nouveau stage

**Abandon du stagiaire en cours de stage** : le prix du stage est dû en intégralité du fait que votre place ne peut être proposée à une autre personne.